

Hopfenweg 21  
Postfach/C.p. 5775  
CH-3001 Bern  
Tel. 031 370 21 11  
Fax 031 370 21 09  
info@travailsuisse.ch  
www.travailsuisse.ch

DFJP  
M. Christoph Blocher  
Conseiller fédéral  
Office fédéral des migrations  
Section de la nationalité  
Quellenweg 15  
3003 Berne

Berne, le 16 février 2005

**Initiative parlementaire (03.454 é, Loi sur la nationalité, Modification)  
Ouverture d'une procédure de consultation sur mandat de la Commission des  
institutions politiques du Conseil des Etats (CIP-E)**

Monsieur le Conseiller fédéral,  
Mesdames et Messieurs

Nous vous remercions de nous donner la possibilité d'exprimer notre avis sur ce projet et c'est bien volontiers que nous vous le faisons parvenir par le biais du questionnaire élaboré à cet effet.

**Remarques générales**

Comme souhaité, nos remarques générales figurent sous le point VI du questionnaire Remarques supplémentaires d'ordre général. Nous nous permettons toutefois de rappeler ici l'essentiel de notre position sur cet objet.

Comme vous le constaterez, nous rejetons l'essentiel du projet car nous soutenons les arrêts du Tribunal fédéral du 9 juillet 2003. Les modifications de loi proposées ne vont pas clarifier la situation et créer de nouvelles incertitudes et recours juridiques. Les arrêts du Tribunal fédéral ne suppriment pas le caractère politique de la naturalisation. Simplement, ce caractère politique doit s'inscrire dans le respect des droits fondamentaux. Dans ce cadre, le fait de confier à des commissions des exécutifs ou législatifs communaux le soin d'examiner si les critères de naturalisation sont remplis laissent une large marge d'appréciation et donne à la procédure de

naturalisation un caractère politique suffisant. La démocratie locale est aussi respectée puisque les membres des ces commissions sont des élu-e-s de la population et que l'autonomie communale est préservée. Pour plus de détails, nous vous invitons à tenir compte de nos remarques formulées dans le questionnaire.

En vous remerciant de prendre en considération notre position, nous vous prions de croire, Monsieur le Conseiller fédéral, Mesdames et Messieurs, à l'assurance de notre considération distinguée.

Hugo Fasel  
Président

Denis Torche  
Membre du comité exécutif